

Image not found or type unknown



augmentation de tarif pour une complémentaire santé

Par **poussain**, le **24/03/2009** à **16:15**

bonjour

Nous avons passé contrat avec une complémentaire santé le 1er janvier 2009 pour l'année pour une somme déterminée.

or ce jour nous recevons un courrier de leur part, nous informant d'une augmentation de tarifs à partir du 10 avril 2009.

Est-ce légal sachant que nous avons souscrit ce contrat pour une somme annuelle définie avec cette compagnie.

Merci de votre réponse

Recevez nous salutations distinguées.